



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

D E P A R T E M E N T D E L A C H A R E N T E M A R I T I M E

Registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 9 heures,

Convocation : 16/03/26

Affichage : 16/03/26

Nombre de membres

En exercice : 11

Procurations : 00

Votants : 11

Etaient présents : Madame Maria BOTELLA – Monsieur Xavier CAILLARD – Madame Catherine COCHARD – Monsieur Jérôme RAGOT – Madame Gisèle RUEL – Monsieur Denis DUCROCQ – Madame Emma LEFEVRE – Monsieur Yannick ALENCON – Madame Corinne THOMAS – Monsieur Hervé LEFORT – Madame Emie GOURSAUD.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Emma LEFEVRE

13.2026 Election du maire

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 09 suffrages exprimés pour ; Madame BOTELLA MARIA

Le conseil municipal, par :

- 09 voix POUR,
- 00 ABSTENTION(S),
- 02 voix CONTRE,

ELIT Madame Maria BOTELLA, maire de la commune de L'ILE D'AIX ;

INSTALLE Madame Maria BOTELLA en qualité de maire de la commune de l'Ile d'Aix ;

AUTORISE Madame Maria BOTELLA à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance

Madame Emma LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emma Lefevre'.

Le Maire

Madame Maria BOTELLA

